

LE DOCUMENT UNIQUE DE DÉLÉGATION (DUD)

Le DUD : au cœur des responsabilités et de la stratégie

Le document unique de délégation n'est pas seulement un document obligatoire pour tous les dirigeants d'un établissement social et médico-social, c'est avant tout un document de gouvernance et de mise en jeu des responsabilités au cœur de la stratégie politique. Il est primordial pour les organes de direction de s'approprier ce document afin d'en fixer le contenu ainsi que les limites des responsabilités civiles et pénales.

Objectifs

- Déterminer les obligations des établissements sociaux et médico-sociaux
- Repérer les articulations entre les statuts de l'association et le contrat de travail du directeur
- Déterminer le contenu et la rédaction du document
- Repérer les enjeux de mise en responsabilité de la structure et des dirigeants

Programme

- Introduction de la formation.
- Les obligations de l'association gestionnaire
 - Présentation du champ d'application
 - Commentaire du texte
 - Etat des lieux des structures
- Les articulations nécessaires avec les autres outils juridiques
 - Lien avec les statuts de l'association
 - Lien avec le contrat de travail
 - La cohérence de l'organigramme
- Le contenu du DUD
 - La structure du texte
 - La forme
 - La question de la signature
- Les points de vigilance
- Les enjeux de responsabilité
 - Délégation et responsabilités pénales et civiles
- La méthode d'élaboration du DUD
 - De l'audit à la rédaction
- La publicité du DUD

Formation en présentiel

Durée :

1 jour- 7 heures

Public et prérequis :

Dirigeants des associations du secteur social et médico-social
Directions / Gouvernance

Méthodes pédagogiques :

- Apports de connaissances théoriques
- Echanges d'expériences
- Comparaison du plusieurs DUD
- Cas pratiques

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

Laurence BOURGEON, avocate spécialisée en droit social

Tarif inter : 310 € / stagiaire / jour

Personnes en situation de handicap :

Pour nous faire part de vos besoins éventuels, contacter la référente Handicap : Amélie Renard a.renard@uriopss-pdl.fr



Cette formation bénéficie d'un financement FDVA, elle est donc gratuite pour les bénévoles des associations adhérents